

CODE 2

JARDINS D'ACCOMPAGNEMENT

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIELS MATERIAUX	OBSERVATIONS
GAZON				
Tonte	Déclenchement : 12 cm Coupe 7-8 cm	1 fois toutes les 3 semaines.	Tondeuse rotative avec ramassage	12 à 15 tontes par an
		En cas de forte pousse, jusqu'à 2 fois toutes les 3 semaines		Sur certaines zones identifiées, la tonte ne sera effectuée qu'une fois sur deux (id. code 3)
Tonte en pied d'arbres	Coupe d'herbe après certaines tontes	3 à 4 interventions par an	Débroussailluse ou petite tondeuse	
Fertilisation		Seulement si nécessaire		
ARBUSTES ET MASSIFS DE VIVACES				
Taille	paysagère	1 fois par an	sécateur, taille-haie	
	palissée	2 fois par an	sécateur, taille-haie	
Travail du sol	Délimitation des massifs	1 fois par an sauf si aucun envahissement de pelouse.	Bêche	
Paillage	Mise en place de matière d'origine végétale	1 fois par an	Feuilles - mulch	
Désherbage	Binage - sarclage	Dès apparition des plantes érigées.	Binette - manuel	
HAIES				
Taille	Haies 2-3 faces	1 à 2 fois par an	Tailleuse de haie	Déchets broyés épandus en paillage sur place ou évacués
ROSIERS HORTICOLES				
Taille	Formation au printemps Propreté en fin d'automne	2 fois par an	Sécateur	
Travail du sol	Délimitation des massifs	Dès que nécessaire	Bêche	
Paillage	Mise en place de matière d'origine végétale	1 fois par an	Mulch	
Désherbage	Sarclage	Dès apparition des adventices	Binette - manuel	
Fertilisation	Apport d'engrais	Exceptionnel si végétal épuisé		
AIRES ET ALLEES SABLEES				
Désherbage	Traitement curatif induisant une absence d'herbe après intervention	Tolérance des adventices jusqu'à 5 cm de hauteur	Désherbeur mécanique ou manuel	
RAMASSAGE DES FEUILLES				
Ramassage systématique sur pelouses tondues, allées et trottoirs		2 fois par semaine pendant la chute des feuilles	Souffleur, rateau	Réutilisation sur site en paillage sur massifs
ARROSAGE				
Arrosage autre que sur massifs floraux	Apport d'eau contrôlé	si nécessaire	automatique ou manuel	
NETTOYAGE				
Ramassage soigné détritrus et papiers		1 fois par semaine	pinces	
Vidage des corbeilles		1 fois par semaine		
Bornes déjections canines	Alimentation en sacs	1 fois par semaine		
	Vidage des corbeilles			